

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CHILLY

SEANCE DU 04 SEPTEMBRE 2026

Nombre de membres

* En exercice : 19

* Présents : 18

* Absent : 1

* Pouvoir : 0

* Abstentions : 0

* Suffrages exprimés :

- Pour 18

- Contre 0

Date de convocation :

28/08/2026

Date d'affichage :

19/09/2026

Date de transmission :

19/09/2026

**Le quatre septembre deux mille vingt-six,
le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué,
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses
séances, sous la présidence de M. Emmanuel GEORGES, Maire.**

Etaient Présents : Messieurs GEORGES Emmanuel, DEROBERT Thierry,
DEGEORGES Guillaume, CADDoux G rald, DEGEORGES Laurent,
ARMANINI Herv , SALEM Christophe, FERNANDEZ Bernard et FAVRE-
BONVIN Bruno,
et Mesdames COCATRIX Laetitia, BERTHIER C line, BURNET B atrice,
MONOD Ga lle, DIDIER Marilyne, DUTOIT Alix, BOUILLE Leslie, MAZUY
Sabrina et MIRALLES Clara

 tait absent et excus  : Monsieur JOURNET Bertrand

Mme COCATRIX Laetitia a  t  nomm e secr taire de s ance.

D LIB RATION N  2026-046

Page 1 de 2

DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT DE LA HAUTE – SAVOIE, RELATIVE A LA
PHASE IV DES TRAVAUX D'EAU POTABLE SUR LA COMMUNE DE CHILLY.

Monsieur Le Maire rappelle l'importance de poursuivre les travaux de mise en conformit  sur
le r seau d'eau potable et expose au Conseil Municipal le programme de travaux 2027.

Comme pour les trois premi res phases, l'op ration d' tude et de maitrise d' uvre a  t 
confi e au Cabinet MONTMASSON. La poursuite du programme s'intitule : « Tranche 4 –
Renouvellement de la distribution sur le secteur du Ch telard ».

L'estimation pr visionnelle de ces travaux est de 345 000.00   HT, y compris les honoraires de
ma trise d' uvre, la coordination SPS, les diagnostic HAP et les contr les de qualit  ext rieurs.

Pour la r alisation des travaux, M. le Maire propose au conseil municipal de demander une
aide financi re au Conseil D partemental de la Haute-Savoie.



DÉLIBÉRATION N° 2026-046

Page 2 de 2

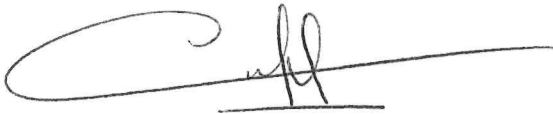
DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT DE LA HAUTE – SAVOIE, RELATIVE A LA PHASE IV DES TRAVAUX D'EAU POTABLE SUR LA COMMUNE DE CHILLY.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- * **DÉCIDE** de solliciter une aide financière au Département de la Haute-Savoie ;
- * **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires;
- * **AUTORISE** Monsieur le Maire à demander toute aide financière pouvant être nécessaire.

Ainsi fait et délibéré à CHILLY, les jour, mois et an susdits.

La secrétaire,
Mme COCATRIX Laetitia



Pour copie conforme,
Le Maire,
E. GEORGES



Le Maire :

- Certifie le caractère exécutoire de cet acte ;
- Informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

